

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée AFGC Ile-de-France et Centre – 23 octobre 2019
BIEN PRESCRIRE LES BETONS DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL

Lieu de conférence :

SNBPE

3, rue Alfred Roll – Paris 17^e

SOCIETE :	Nom contact société / pour facturation :			
	N° commande à reporter sur la facture :			
	Adresse :			
Tel :				
Fax :	e-mail :			
PARTICIPANTS :				
Nom	Prénom	Fonction	Courriel	Membre AFGC
				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

MEMBRE(S) AFGC		NON MEMBRE(S)		TOTAL
<i>Nombre</i>	<i>Tarif</i>	<i>Nombre</i>	<i>Tarif</i>	
	15 €		30 €	€

Nota important : Pour les non-membres, cette conférence ne donnera pas droit d'inscription à l'AFGC pour les prochaines manifestations de 2019.

Bulletin d'inscription, à retourner impérativement avant le 11 octobre à l'adresse suivante :

Vincent Waller
Unibéton
Les Technodes
78931 Guerville Cedex
vwaller@unibeton.fr

accompagné du règlement de l'inscription payable par :

- chèque à l'ordre de : **AFGC Ile-de-France et Centre**
 virement (RIB page suivante) en indiquant en commentaire : **BIEN PRESCRIRE BETONS**

RIB pour Virement Bancaire



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06072	00021509801	12	EUR

Domiciliation
CCM ARTDONYS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR7610278060720002150980112

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM ARTDONYS
10 AVENUE JEAN JAURES
92140 CLAMART
Tél: 08 20 09 98 53

Titulaire du compte (Account Owner)
AFGC DELEGATION ILE DE FRANCE ET
CENTRE
15 RUE DE LA FONTAINE AU ROI
75011 PARIS

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ